



Lancement de la consultation publique relative au Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de Haut-Bugey Agglomération

Haut Bugey Agglomération s'est engagée mi 2024 dans la mise en place d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés ou PLPDMA. Ce document obligatoire, demandé par l'Etat, prévoit la diminution progressive de la production totale de déchets à horizon 2030. A cette date, la quantité totale de déchets produite par habitant devra atteindre les 400 kg/hab/an, contre actuellement 487 kg/hab/an sur le territoire.

Après plusieurs mois de travaux et deux ateliers de concertation, la Commission Consultative d'Établissement et de Suivi (CCES) de HBA a rendu une proposition de plan d'action.

Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, le document déroule une succession d'actions visant la réduction « à la source » des déchets, tous types confondus : ordures ménagères, tri, dépôts en déchetterie.

Ce document est légalement consultable jusqu'au 4 juillet par le public sur le site internet de l'agglomération ou en mairie. Chacun peut déposer ses avis et observations sur l'espace dédié, de manière anonyme et gratuite : <https://forms.office.com/e/Q3U787mBq7>

A l'issue de la consultation publique, le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pourra être soumis en Conseil d'agglomération, le 15 juillet prochain.

Contact presse :

Leïla MILLE, Responsable communication • 57 rue René Nicod • CS 80502 01117 Oyonnax Cedex
tel : 04 74 81 23 70 • cel : + 33 (0)6 24 64 53 03 • mail : lmille@hautbugey-agglomeration.fr •

www.hautbugey-agglomeration.fr